



**MAIRIE  
VAUJANY**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

ELUS : 11  
EN EXERCICE : 11  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7  
POUR : 7  
ABSTENTION : 0  
CONTRE : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 17 avril 2024

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Elvina SAVIOUX, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS et Valérie MARTINET

Absents : Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS, Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Délibération n°05-220424-18 : Pôle enfance : création d'un emploi d'Adjoint Technique pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an**

Il est exposé au Conseil Municipal que pour permettre le bon fonctionnement du Pôle Enfance, et notamment pour renforcer le service de restauration collective, il convient de recruter un(e) Aide-Cuisinier sur le cadre d'emploi d'Adjoint Technique, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, à temps complet.

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité

- Crée un emploi d'Adjoint Technique à temps complet, à compter du 1er juin 2024, afin de recruter un(e) Aide-Cuisinier au Pôle Enfance pour renforcer le service de restauration collective.
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces décisions et la signature du contrat à intervenir.
- Dit que les crédits sont inscrits à l'article 6411 ou 6413 du budget communal.

Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.  
Certifié exécutoire.

Le Maire,  




Transmis en Préfecture le

Yves GENEVOIS